



TRANSFERT DES PARCS

Suite de la réunion du 14/10/2009, nous nous sommes de nouveau rencontrés le 10 Décembre 2009 avec l'administration.

Étaient présents : M. Malfilatre accompagné de ses collaborateurs
Pour la CFDT : Jean Bellec, Patrick Grosroyat, Frédérick Brothelande
Force Ouvrière & la CGT

Après avoir relu le texte amendé du 04/12 (instructions relatives aux modalités de gestion et de transfert.....) celui ci étant nouvellement nommé (garanties apportées aux agents.....), nous pouvons constater que les principales revendications ont été enregistrées : chaque agent retrouve un poste / mobilité éventuelle réduite /et maintien des rémunérations garanties, y compris le service fait.

Osons espérer que ce texte sera aussi validé par la collectivité !!!!

Nous avons, par la suite, amendé les deux autres textes : la convention & et la note technique relative à la mise a disposition.

Concernant les avancées catégorielles et suite aux deux précédentes rencontres au Cabinet avec M Degos et celle du 04 12 avec M Malfilatre, il nous a été précisé qu'un courrier de relance signé par le Ministre a été adressé au ministère du budget !

Une réunion interministérielle est prévue pour traiter de la revalorisation des 3 premiers grades de notre statut et de la pérennisation de l'abonnement de la prime de métier.

Quant à la prime de rendement, nous précisons que c'est une attente très forte des OPA et que nous ne lâcherons pas ! M. Malfilatre confirme que des négociations doivent être lancées, alors que le courrier du Secrétaire Général nous annonçait cette revalorisation pour 2009 !

Prochaine réunion le 16 décembre 2009 avec l'équipe animatrice nationale « OPA » CFDT et rencontre avec M Francois Cazottes, Directeur adjoint de la DIT sur les conditions d'intégration dans les DIR le 17 décembre 2009.

Dès janvier commenceront les négociations sur le décret d' intégration dans les cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

RESTONS UNIS ! SOYONS VIGILANTS ET MAINTENONS LA PRESSION !